

# Hebdo Canada

Volume 1, N° 20

le 23 mai 1973



Affaires extérieures External Affairs  
Canada Canada

## Directives concernant la politique étrangère du Canada, 1

Les vues du Gouvernement sur une politique de la téléinformatique, 2

Timbre commémoratif de Joseph Howe, 3

Prix littéraires du Gouverneur général, 4

Projet de loi sur la protection de la vie privée, 4

Centrale nucléaire canadienne en Argentine?, 5

Conservation des ressources halieutiques mondiales, 5

Relations diplomatiques avec l'Arabie saoudite, 6

Les décorés de l'Ordre du Canada, 6

Un centre de simulation du contrôle de la circulation aérienne, 6

## Directives concernant la politique étrangère du Canada

*La revue Perspectives internationales, publiée tous les deux mois par le ministre des Affaires extérieures, a présenté l'automne dernier un numéro spécial dans lequel le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a énoncé les trois options suivantes concernant l'avenir des relations canado-américaines: "Le Canada peut chercher à maintenir plus ou moins l'état actuel de ses relations avec les États-Unis en modifiant ses politiques le moins possible; le Canada peut s'acheminer délibérément vers une intégration plus grande avec les États-Unis; le Canada peut adopter une stratégie générale, à long terme, visant à développer et à raffermir son économie et les autres aspects de sa vie nationale et, ce faisant, réduire la vulnérabilité actuelle du Canada."*

*Dans un récent discours prononcé à la réunion annuelle de la Presse, le 2 mai à Toronto, M. Sharp a référé de nouveau à ces options. Voici quelques extraits de sa déclaration:*

...Je n'irai pas jusqu'à dire que la parution de cet exposé longtemps attendu et, j'ose le dire, lucide, des relations entre le Canada et les États-Unis ait été accueillie avec un très grand intérêt... L'étude a même été très peu remarquée lorsqu'elle a paru, en octobre l'an dernier... Mais le document n'est pas passé tout à fait inaperçu et j'ose prédire que le débat sur les relations canado-américaines va tourner de plus en plus autour des trois options qui sont décrites dans l'article. Celui-ci commence même à exercer une certaine influence sur l'orientation de la politique du Gouvernement canadien! Tout dernièrement il m'est passé entre les mains un rapport au Cabinet où l'on se reportait à la troisième option pour appuyer certaines recommandations.

Quoi qu'il en soit, je vous dirai que, selon moi, bien loin de se rendre de mauvais gré aux demandes de l'opinion publique dans le secteur des relations étrangères, le Gouvernement a stimulé ces demandes; il a invité les critiques à s'exprimer, il a bien accueilli les critiques puis, croyez-le ou non, il a même appliqué ces expressions publiques d'opinion à la conduite de son activité à l'étranger...

Dans le document sur les relations canado-américaines qu'il a publié en octobre dernier, par exemple, le Gouvernement s'est prononcé fermement

en faveur de ce qu'on a appelé la troisième option. J'avoue qu'on s'est demandé dans les milieux gouvernementaux s'il était sage d'opter pour une direction particulière au sujet de nos relations avec les États-Unis. Pourquoi prendre position publiquement? Pourquoi ne pas se fier à son instinct politique? Pourquoi ne pas laisser ouvertes toutes les possibilités? Pourquoi donner matière à critique à l'Opposition? Car enfin, a-t-on dit, nous nous sommes passés pendant bien des années d'un tel énoncé de politique. Souvenons-nous de ce que disait cet heureux praticien de l'art politique, Mackenzie King: "Je n'ai fait qu'un seul discours mémorable au cours de ma carrière et je l'ai toujours regretté."

Il était tentant au point de vue politique de suivre ce conseil prudent, mais nous en sommes finalement venus à la conclusion qu'il importait de donner une orientation à nos relations avec les États-Unis. Nous avons d'abord écarté comme inacceptable aux yeux des Canadiens l'intégration économique avec les États-Unis. Le choix se réduisait donc à maintenir un parcours, variable selon les circonstances, où nous réagirions aux événements marquant la vie de nos grands voisins du Sud, ce que nous avons fait jusqu'à présent avec un certain suc-



cès ou, c'est la troisième option, à appliquer, une stratégie d'ensemble à long terme visant à intensifier et à raffermir l'économie et les autres éléments de la vie nationale et, ce faisant, à diminuer la vulnérabilité du Canada...

La même argumentation s'applique sans aucun doute lorsqu'il s'agit d'imprimer une orientation à notre politique étrangère, et en particulier à nos relations avec un bon géant comme les États-Unis, dont nous entendons nous distinguer, mais avec lequel nous voulons vivre en harmonie.

#### Effort constructif concernant l'OTAN

Dans l'allocution qu'il prononçait la semaine dernière devant la Presse associée, M. Kissinger a souligné, sans le vouloir, l'importance de cette troisième solution politique pour les Canadiens. Permettez-moi d'abord d'affirmer qu'en raison des liens étroits qui nous unissent aux États-Unis et aux membres de la Communauté économique européenne, le Canada se réjouit de ce qui semble être un effort sérieux et constructif de la part du Gouvernement des États-Unis pour entamer les consultations visant à redéfinir et à renforcer les relations atlantiques. Il reste forcément à obtenir la réponse à certaines questions d'interprétation et d'application, mais l'approche utilisée ici rappelle certaines des décisions prises lors de conjonctures internationales antérieures, à l'occasion, par exemple, de la Charte atlantique, du Plan Marshall et des efforts déployés par le Canada, lors de la constitution de l'OTAN, pour conférer à l'Alliance un sens politique et économique aussi bien que militaire. Le Gouvernement canadien a souligné à plusieurs reprises l'influence qu'exercent les uns sur les autres les événements d'ordre économique et d'ordre politique. Nous croyons toujours que les consultations et les négociations portant sur les questions économiques doivent avoir lieu au sein des organismes multilatéraux compétents; nous convenons toutefois, avec M. Kissinger, que l'association plus vaste à laquelle nous appartenons à titre de membres de l'OTAN constitue un lieu de rencontre utile où élaborer un certain consensus politique sur les perspectives élargies de nos politiques nationales particulières. Je me suis moi-même servi, à plusieurs

occasions, de la tribune de l'OTAN pour défendre cette thèse. L'importance des relations commerciales entre l'Europe, le Japon, le Canada et les États-Unis ainsi que les besoins des pays en voie de développement seront toutes des questions prioritaires lors des négociations de la prochaine ronde du GATT, qui va commencer cette année. Ces questions retiendront l'attention au cours des discussions déjà entamées par l'OCDE à Paris, où les pays mentionnés par M. Kissinger sont tous bien représentés. La participation du Canada à ces initiatives visant à libéraliser le commerce ne s'est jamais démentie et l'appui que nous y accordons a toujours été sans réserve. Nous sommes d'accord pour que l'OTAN demeure un instrument de la défense collective. Tout comme les États-Unis, nous considérons la force collective de l'OTAN et la situation actuelle d'égalité stratégique comme susceptibles de préparer la détente politique des relations avec l'Europe de l'Est.

C'est pourquoi je puis assurer à nos amis du Sud que le Gouvernement canadien juge l'allocution de M. Kissinger, dans son ensemble, comme la réaffirmation et la redéfinition souhaitées d'une politique étrangère américaine ouverte et responsable.

#### Où situer le Canada?

Cependant, si je la considère dans une perspective canadienne, comme je le dois, je lui trouve un aspect un peu inquiétant, qui pourrait bien être attribuable à la force mondiale de polarisation tout autant qu'à l'allocution de M. Kissinger. Il s'agit de savoir où les Canadiens se situent dans cette évolution. M. Kissinger a identifié les trois grands centres de puissance du monde non communiste comme étant les États-Unis, l'Europe et le Japon. Nous ne prétendons pas qu'on devrait voir en nous un quatrième centre de puissance, mais nous estimons pouvoir fournir un apport distinctif et nous refusons de nous retrouver dans la sphère d'influence exclusive d'une des grandes puissances.

Nous pouvons nous réjouir du fait que, dans son allocution, M. Kissinger a invité le Canada et l'Europe, l'invitation devant aussi s'appliquer un jour au Japon, à se joindre au États-Unis pour élaborer une nouvelle Charte atlantique. Je n'hésite pas à déclarer que nous répondrons très volontiers à

cette invitation, surtout parce que c'est à l'intérieur d'un tel cadre que le Canada pourra le mieux éviter d'être entraîné dans une orbite et réaliser la diversité des relations économiques, culturelles et politiques qui est essentielle pour le renforcement de l'identité canadienne...

Même si ces questions sont bien identifiées et si l'orientation générale de la politique à suivre est donnée, il faut encore prendre des décisions au sujet des questions particulières qui surgissent à peu près tous les jours dans les relations entre le Canada et les États-Unis: questions de commerce, d'échange d'énergie, d'investissement dans l'autre pays, de politique industrielle, de politique de radiotélédiffusion. Comme l'indique notre examen des relations canado-américaines, cette poursuite de la troisième option "ne cherche pas à fausser les données réelles des rapports canado-américains ni les intérêts communs qui en forment la base"...

#### Les vues du Gouvernement sur une politique de la téléinformatique

Le ministre des Communications, M. Gérard Pelletier, a déposé à la Chambre le mois dernier un Livre vert exposant les vues du Gouvernement du Canada sur une politique téléinformatique. On y trouve énoncés 29 principes directeurs visant à faciliter la réalisation d'objectifs nationaux en ce domaine.

Ce Livre vert reflète la volonté du Gouvernement d'assurer le développement ordonné de ce secteur en plein essor; de coordonner son évolution; d'encourager le maintien et le progrès d'un secteur téléinformatique canadien qui soit puissant; de faire en sorte que les services qui seront offerts favorisent l'épanouissement de notre personnalité collective, dans le respect de nos valeurs sociales et culturelles.

Loin d'énoncer une politique définitive, précise M. Pelletier, le Gouvernement formule des principes directeurs qui, après consultation avec les autorités provinciales et le secteur privé, permettront l'élaboration d'une politique nationale de la téléinformatique.

Les principes énoncés dans le Livre vert s'inspirent de ceux que proposait le rapport du Groupe d'étude sur la téléinformatique au Canada, *L'Arbre de*



vie, paru en août dernier. Le Gouvernement a aussi tenu compte des mémoires présentés ultérieurement par tous les intéressés. Le présent Livre vert suit d'un mois à peine le dépôt de celui portant sur une politique nationale de la télécommunication.

“Même si la téléinformatique n'en est qu'à ses tout débuts, a déclaré le ministre, on sait que son expansion sera très rapide et qu'elle influera de façon marquée sur l'évolution de la société canadienne. Vu le rôle capital que la téléinformatique est appelée à jouer dans la société de demain, le Gouvernement ne peut adopter une politique de laisser-faire. Au contraire pour que les avantages de la téléinformatique profitent à tous, il doit prendre une part active à son développement harmonieux”, a précisé M. Pelletier.

Le Gouvernement se déclare favorable à la création, au sein de l'administration fédérale, d'un comité interministériel chargé de la coordination des mesures et programmes téléinformatiques. La présidence et le secrétariat de ce comité seraient assurés par le ministère des Communications. Le Dr Hans J. von Baeyer, anciennement directeur du Groupe d'étude sur la téléinformatique au Canada, en sera le président.

Voici quelques-uns des principes directeurs exposés dans le Livre vert:

– le Gouvernement proclame la téléinformatique domaine clé d'activité économique et sociale; il estime que les services téléinformatiques doivent favoriser l'épanouissement de la personnalité canadienne. Il veillera à assurer la présence et le contrôle canadiens dans ce secteur;

– le Gouvernement, en consultation avec les provinces, s'efforcera de promouvoir une étroite collaboration entre les secteurs privé et public dans l'élaboration de systèmes et de services téléinformatiques. Il veillera à ce que ces derniers soient de nature à favoriser un accès équitable aux services informatiques;

– le Gouvernement veillera à ce que sa politique d'achat ou de location de matériels et de services contribue à l'essor du secteur téléinformatique national, en particulier des entreprises de services informatiques sous contrôle canadien;

– le Gouvernement estime essentiel que le développement de la technologie téléinformatique soit effectué en fonc-

tion des besoins de la population et des organismes;

– le Gouvernement encouragera le développement de systèmes présentant de grands avantages du point de vue social. On tendra vers l'élaboration de systèmes téléinformatiques régionaux et nationaux;

– le Gouvernement encourage la participation des sociétés exploitantes de télécommunications de régime fédéral au secteur téléinformatique par l'intermédiaire de filiales distinctes, assujetties à certaines conditions visant à prévenir tout abus de leur situation privilégiée;

– le Gouvernement est également favorable à la libéralisation des règles régissant l'accès aux installations des sociétés exploitantes;

– il est indispensable que les améliorations qui seront apportées à la télétransmission de données soient réparties équitablement entre toutes les parties du pays afin d'éliminer les disparités régionales;

– compte tenu du rôle capital et envahissant que jouent les banques et les sociétés assimilées dans l'économie de la nation et vu l'évolution rapide de la téléinformatique dans les systèmes de paiements et autres services financiers, le Gouvernement examinera le développement des installations et des services informatiques des banques à charte et des sociétés assimilées; il pourrait ainsi assurer le développement soutenu d'un système de paiements efficace et équitable et déterminer le rôle que doivent jouer les banques dans le secteur des services informatiques.

“La prochaine étape, a ajouté le ministre, sera de soumettre ces principes généraux à l'examen des autorités provinciales, des entreprises, des associations professionnelles et de tous les intéressés afin que puisse être élaborée une politique téléinformatique. Les mesures agréées pourraient être mises en vigueur par voie administrative ou, si nécessaire, soumises à l'examen du Parlement.”

#### Timbre commémoratif de Joseph Howe

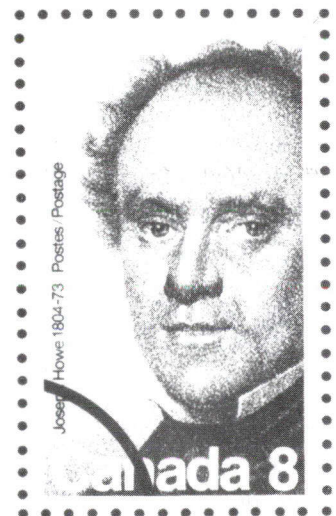
Les Postes canadiennes ont émis, le 16 mai un timbre de huit cents pour marquer le centenaire de la mort de Joseph Howe, ancien premier ministre

et lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse.

“Joseph Howe était un homme plein de talent, à la fois poète, journaliste, orateur et politicien, a rappelé le ministre des Postes, M. Ouellet. Il défendit avec tant d'ardeur la cause de la réforme gouvernementale qu'il devint l'un des personnages les plus controversés et les plus influents de la Nouvelle-Écosse pendant les années critiques qui précédèrent la Confédération.”

C'est le journalisme qui amena Joseph Howe à la politique. En 1827, il acheta le journal *Novascotian* et, deux ans plus tard, il y ouvrit une rubrique intitulée *Legislative Reviews*. Il y discutait avec ses lecteurs des affaires locales et internationales en essayant de les intéresser aux mouvements réformistes de l'époque. Il mit aussi ses talents d'écrivain et d'orateur au service du parti de la Réforme pendant et après les élections de 1830.

Comme journaliste, Howe était déjà un porte-parole particulièrement éloquent du mouvement réformiste, mais voulant jouer un rôle plus actif et réaliser ses idées, il entra sur la scène politique en 1836. Son cheval de bataille était qu'il fallait aux habitants de la Nouvelle-Écosse un gouvernement responsable devant le peuple.



Howe fut élu à l'Assemblée provinciale et ce fut le début d'une carrière politique qui allait durer 37 ans. Il fut nommé successivement président de l'Assemblée et membre du Conseil exécutif (1841), secrétaire provincial (de 1848 à 1854 et en 1860), et enfin premier ministre (de 1860 à 1863). En 1869, il entra au gouvernement fédéral



où il devint secrétaire d'État pour les provinces. Il resta à ce poste jusqu'en mai 1873, date où il fut nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse.

Trois semaines plus tard, le 1er juin 1873, Joseph Howe mourut subitement à l'Hôtel du gouvernement à Halifax. Au lendemain de sa mort le *Halifax Morning Chronicle* résumait ainsi les sentiments de ces concitoyens: "De 1827 jusqu'à sa mort. 'Joe Howe' a été à la tête de tous les grands changements politiques survenus en Nouvelle-Écosse.

### Prix littéraires du Gouverneur général

Le Conseil des Arts du Canada a publié le 17 avril la liste des six oeuvres qui vaudront à leurs auteurs des Prix littéraires du Gouverneur général pour l'année 1972.

Les oeuvres primées sont: *Histoire économique du Québec 1851-1896* (Fides), de Jean Hamelin et Yves Roby; *Signaux pour les voyants* (l'Hexagone), recueil de poésie de Gilles Hénault; *Don l'Original* (Leméac), récit romanesque d'Antonine Maillet; *The Manticore* (Macmillan), roman de Robertson Davies; *Civil Elegies and Other Poems* (Anansi), de Dennis Lee et *Lies* (McClelland & Stewart), recueil de poésie de John Newlove.

Les prix ont été remis aux titulaires le 16 mai à Ottawa, par M. Roland Michener, Gouverneur général. Chacun des lauréats a reçu également une somme de \$2,500 offerte par le Conseil des Arts.

Les oeuvres gagnantes ont été choisies par un comité de sélection de 18 personnes qui a examiné plus de 400 ouvrages publiés par des Canadiens en 1972. M. Marcel Trudel, historien et professeur à l'Université d'Ottawa et M. Robert Fulford, rédacteur en chef de la revue *Saturday Night*, se partageaient la présidence du comité.

La composition des sous-comités était la suivante. Pour les romans et nouvelles, Jean-Cléo Godin (président de la section de langue française), Joyce Marshall (présidente de la section de langue anglaise) ainsi que Jean Ethier-Blais, Antoine Sirois, Ernest Buckler et Robert Kroetsch. Pour les études et essais, Marcel Trudel (président de la section de langue française), Robert Fulford (président de la section de langue anglaise)

ainsi que Maurice Blain, Robert Vigneault, Gregory Baum et William Eccles. Pour la poésie et le théâtre, Suzanne Paradis (présidente de la section de langue française), Eli Mandel (président de la section de langue anglaise) ainsi que Rina Lasnier, Jean-Louis Major, Sheila Watson et D.J. Jones.

### Projet de loi sur la protection de la vie privée

Le ministre de la Justice, M. Otto Lang, a présenté de nouveau à la Chambre des communes un projet de loi intitulé "Loi sur la protection de la vie privée" qui a pour but de protéger le droit des individus de communiquer privément sans crainte d'être écoutés au moyen de micros clandestins, de tables d'écoute, et autres dispositifs électromagnétiques, acoustiques ou mécaniques.

En raison des progrès accomplis récemment dans les techniques de surveillance, a déclaré M. Lang, "presque n'importe qui peut aujourd'hui

pénétrer le secret des bureaux et des demeures et écouter les conversations. Le droit à la vie privée dans ces secteurs doit être reconnu et protégé contre toute atteinte".

Le bill a pour objet de rendre coupable d'un acte criminel quiconque écoute ou enregistre volontairement une conversation au moyen d'un dispositif électromagnétique, acoustique ou mécanique. Le projet de loi rendrait également coupable d'un acte criminel quiconque possède, vend ou achète un tel dispositif sachant qu'il est principalement utile aux atteintes à la vie privée. Sera de même coupable d'une infraction toute personne qui divulgue des renseignements obtenus illégalement.

Le projet de loi n'empêche pas un contrôle autorisé visant à prévenir ou à dépister une activité criminelle là où d'autres méthodes d'enquête ont échoué ou paraissent avoir peu de chance de réussir.

Le bill prévoit le paiement de dommages-intérêts substantiels par l'accusé déclaré coupable d'une infraction aux termes de certains articles, ainsi que des périodes d'emprisonnement d'une durée maximale de cinq ans.



Un hélicoptère de la Garde côtière canadienne apponte sur le véhicule à coussin d'air de fort tonnage Voyageur. Il s'agit d'une "première" pour le ministère des Transports.

Le Voyageur, un aéroglisseur autopropulsé, peut se déplacer sur l'eau, la terre, la neige, la glace et les terrains marécageux. L'appareil, qui mesure 65 pieds sur 36, atteint au-dessus de l'eau une vitesse maximale de 50 milles à l'heure; sa charge utile nomi-

nale est de 20 tonnes, plus 5 tonnes de carburant, avec possibilité d'accroître la charge utile en réduisant la quantité de carburant.

Le Voyageur sert à l'entretien des aides à la navigation, au réapprovisionnement logistique dans l'Arctique, aux opérations de recherche et de sauvetage, au transport de matériel dans les régions difficiles d'accès et à diverses autres tâches pour le compte d'autres ministères fédéraux.



### Centrale nucléaire canadienne en Argentine?

L'Énergie atomique du Canada, Limitée (EACL) vient d'être avisée que sa soumission, pour construire une centrale nucléaire en Argentine avec son partenaire italien Italmimpianti, a été acceptée.

Selon les informations reçues par l'EACL, la Junta des Commandants en chef de l'Argentine a opté le 14 mars 1973 pour un réacteur alimenté par de l'uranium naturel.

Pour exécuter cette décision gouvernementale, la Commission atomique de l'Argentine a choisi le réacteur CANDU soumissionné par les partenaires EACL-Italmimpianti. Tous les réacteurs canadiens sont alimentés par de l'uranium naturel et modérés par de l'eau lourde.

La nouvelle centrale, qui aura une puissance électrique de 600 mégawatts, sera construite à Rio Tercero, (800 kilomètres) à l'ouest de Buenos Aires.

L'EACL fournira la partie nucléaire de la centrale de Cordoba, tandis que son partenaire, Italmimpianti, s'occupera de la partie classique.

Le coût de la centrale considérée est

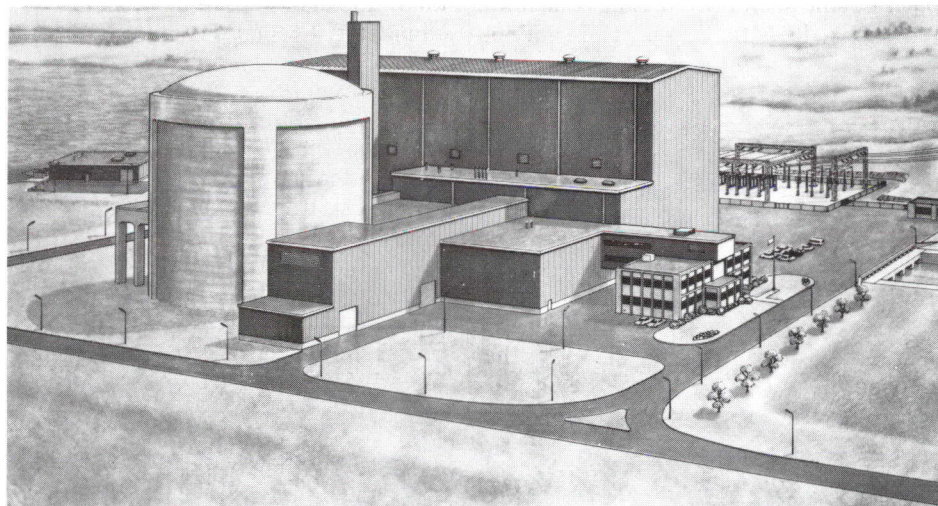


Photo EACL

Maquette de la centrale nucléaire de Argentine par l'Énergie atomique du

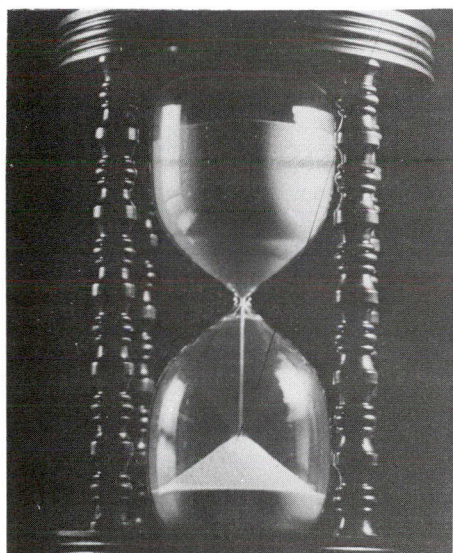
600 MW devant être construite en Canada et Italmimpianti.

évalué à 220 millions de dollars. Ce total ne comprend pas les majorations inflationnistes, ni les intérêts susceptibles d'être encourus durant la construction. Les fournitures canadiennes devraient s'élever à environ 100 millions.

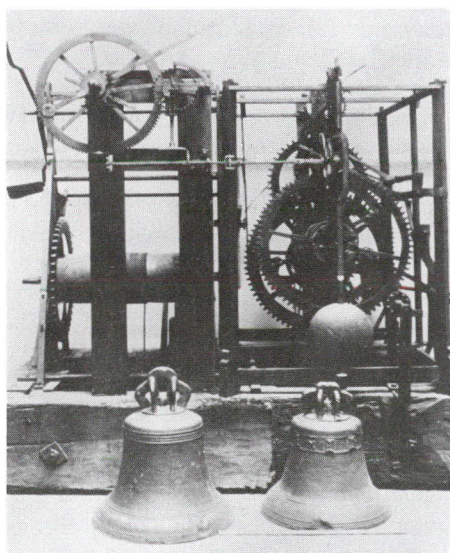
Les autres soumissionnaires étaient General Electric et Westinghouse des États-Unis ainsi que Kraftwerk-Union de la République fédérale d'Allemagne.

Les partenaires de l'Énergie atomique du Canada, Limitée et Italmimpianti vont négocier au cours des prochaines semaines avec la Commission atomique de l'Argentine en vue de l'établissement d'un contrat en règle.

La soumission des partenaires EACL-Italmimpianti prévoyait une période de construction d'environ cinq ans à partir de la signature du contrat avec la Commission atomique de l'Argentine.



Ce "sablier", oeuvre de M. Jack Legge, souffleur de l'Université de Toronto, fait partie du spectacle It's About Time qu'on présente au planétarium McLaughlin du Royal Ontario Museum depuis le mois dernier et qui doit prendre fin le 24 juin.



Royal Ontario Museum

Les montres-bracelets actuelles, d'un diamètre de moins d'un pouce et demi, peuvent mesurer le temps de façon plus précise que ne pouvait le faire cet énorme mécanisme d'une ancienne horloge de la cathédrale Wells dans le Somerset en Angleterre.

### Conservation des ressources halieutiques mondiales

M. Jack Davis, ministre de l'Environnement, prenant la parole lors d'une importante conférence internationale sur les pêches qui a lieu à Vancouver en février, a prévenu les délégués de près de 60 pays que le monde a presque atteint la limite pour ce qui est des prises que peuvent tolérer les océans.

La Conférence technique sur la gestion et le développement des pêches organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avait huit objectifs, dont le plus important consistait à découvrir les moyens d'éviter une surexploitation des ressources des mers et des océans. L'avenir de la pisciculture en tant que source de protéines figurait également à l'ordre du jour. L'efficacité sans cesse croissante des méthodes de pêche et les réserves de poissons périlicantes ont



constitué le principal sujet de discussion lors de la première journée de la conférence. En 1955, les prises ne se chiffraient qu'à 28 millions de tonnes; elles atteignaient 69 millions de tonnes en 1971. La FAO prévoit que les prises totaliseront 74 millions de tonnes en 1975 et 107 millions en 1985. "Nous nous rapprochons de la limite absolue, a indiqué M. Davis.

"Nos scientifiques nous disent, a-t-il ajouté, que nous pourrions nous compter chanceux si nous atteignons les 100 millions de tonnes d'ici à 1980; il y a toutefois le revers de la médaille: ces 100 millions de tonnes constitueront peut-être la limite même que peuvent tolérer les ressources vivantes de nos océans. Manifestement, il faut faire quelque chose. Il faut poser des principes de base, il faut examiner les stocks de poisson et calculer le niveau d'exploitation admissible, non seulement d'une année à l'autre, mais de décennie en décennie."

Le gouvernement canadien espère que les faits et les données statistiques exposés lors de la conférence serviront de base aux discussions de la prochaine Conférence sur le droit de la mer qui aura lieu à Genève en novembre.

### Relations diplomatiques avec l'Arabie saoudite

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé l'établissement de relations diplomatiques entre le Canada et l'Arabie saoudite. Les deux gouvernements ont convenu de nouer des relations diplomatiques au niveau d'ambassade.

M. Jacques Gignac, actuellement ambassadeur du Canada au Liban, est nommé au poste d'ambassadeur du Canada en Arabie saoudite, avec résidence à Beyrouth.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraîtra tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title "Canada Weekly".

### Les décorés de l'Ordre du Canada

Le 11 avril, le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, a décoré 59 Canadiens de la médaille de l'Ordre du Canada. La plus haute dignité de l'Ordre, soit celle de compagnon, a été conférée à MM. Fernand Choquette, ex-juge à la Cour d'appel du Québec, J.V. Clyne, président du conseil d'administration de la *MacMillan Bloedel Ltd*, Robertson Davies, dramaturge et romancier ainsi qu'au maréchal de l'air Frank R. Miller, ex-chef du personnel de la Défense.

Vingt Canadiens éminents ont reçu la décoration d'officier et trente-cinq autres ont été reçus membres de l'Ordre. Deux de ceux qui devaient recevoir une médaille de membres, soit MM. Guy Mauffette et Robert Prévost, étaient absents lors de la cérémonie.

Parmi ceux qui ont reçu la décoration d'officier, il convient de mentionner MM. Roloff Beny, photographe, Douglas L. Campbell, ex-premier ministre du Manitoba, Charles Comfort, ex-directeur de la Galerie nationale, Monseigneur Paul-Émile Gosselin, rédacteur de *La Vie française*, Richard Jones, président et fondateur du Conseil canadien des chrétiens et des juifs, le pianiste de jazz Oscar Peterson, le doyen de la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa, Mr. Jean-Jacques Lussier, le président du Congrès du Travail du Canada, M. Donald MacDonald et Mme Katharine McLennan, curatrice honoraire de la Forteresse de Louisbourg. Soeur Alice Gervais, directrice d'école à la retraite et enseignante, MM. William Hurst, ingénieur civil, Herman Smith Johannsen, skieur enthousiaste, le chef de police James George Kettles de Saskatoon et le professeur Georges Maheux, naturaliste et entomologiste étaient parmi les nouveaux membres de l'Ordre du Canada.

### Un centre de simulation du contrôle de la circulation aérienne

M. John Turner, ministre des Finances, a annoncé récemment au nom de M. Jean Marchand, ministre des Transports, l'important lancement d'un projet de \$4,367,000 destiné à doter le Canada d'un centre de simulation du contrôle de la circulation aérienne, qui a été marqué par l'adjudication

d'un contrat de \$399,795 pour l'installation d'un ordinateur central.

Ce contrat, adjudiqué à *Digital Equipment of Canada Ltd*, d'Ottawa, est un des nombreux contrats devant être adjudgés pendant les deux prochaines années à des fabricants de matériel et ingénieurs-conseils canadiens. Le résultat en sera la mise au point et l'acquisition d'un centre de simulation qui donnera au Canada une installation moderne pour la recherche et l'avancement des techniques, sans égal dans le reste du monde.

D'autres contrats pour les sous-systèmes d'affichage et les appareils de communications seront annoncés très bientôt. De plus, on prévoit que le centre de simulation sera terminé l'an prochain et que des perfectionnements lui seront apportés par la suite, de façon continue.

Le centre, situé dans la région d'Ottawa, se composera d'ordinateurs et de matériel électronique complexe; il constituera une installation ultra-moderne permettant la recherche de solutions aux problèmes auxquels sont confrontés les contrôleurs de la circulation aérienne, et il servira également à la formation de nouveaux contrôleurs.

Le centre a été conçu pour simuler de façon réaliste un environnement ATC (*Air Traffic Controllers*) dans lequel on pourra étudier et mettre à l'épreuve des organismes et des situations spécifiques du contrôle de la circulation, afficher numériquement des données radar pour la recherche et la formation des contrôleurs et reproduire à la demande un environnement ATC se prêtant à l'évaluation du matériel.

Des installations de ce genre existent aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France, et on étudie actuellement la possibilité de vendre ce type de système à d'autres pays.